

MARS-AVRIL 2019

# L'ÉCHO

DE SAINTE-ÉMÉLIE-DE-L'ÉNERGIE



## Prochaines séances du conseil

Lundi 11 mars 2019

Lundi 8 avril 2019

Au 241, rue Coutu

LE PÉRIODIQUE D'INFORMATION DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ÉMÉLIE-DE-L'ÉNERGIE

## Famille au jeu 2019



*Crédit photo : Gérard Gill*

**Merci au Club Optimiste et à tous les bénévoles qui ont travaillé de près ou de loin à cette organisation. Ce fut un grand succès.**

## SOMMAIRE

|                     |            |
|---------------------|------------|
| Mot du maire        | p. 2 à 4   |
| Administration      | p. 5 à 9   |
| Service des loisirs | p. 11 à 14 |
| Environnement       | p. 16-17   |

|                                |          |
|--------------------------------|----------|
| Les ami(e)s d'Émélie           | p. 18    |
| Service des incendies et p. r. | p. 19-20 |
| Club Optimiste                 | p. 21    |
| Bibliothèque                   | p. 22    |
| FADOQ                          | p. 23    |



## Le mot du maire...



Bonjour à vous,

J'espère que vous passez un bel hiver sous le signe de l'activité, car malgré les quelques épisodes de pluie verglaçante qui nous sont tombés dessus, la neige est abondante et les conditions des pistes et sentiers sont excellentes. Sortir le nez dehors nous fait apprécier l'air pur et la beauté des paysages hivernaux émélinois, car l'hiver passe si vite... Ça me fait penser, savez-vous qu'au chalet des loisirs, vous avez accès gratuitement au prêt de raquettes et de patins? À vous d'en profiter.

### **Nouveau rôle d'évaluation et taxes municipales**

Nous avons reçu du service d'évaluation de la MRC Matawinie le nouveau rôle d'évaluation foncière pour la période 2019-2021. Nous pouvons y constater que la valeur marchande des chalets, surtout en bordure des lacs, a considérablement augmenté depuis plusieurs années.

Pour ce qui est des résidences unifamiliales, les valeurs se maintiennent tandis que dans le noyau villageois, certaines évaluations ont baissé. Donc, dans l'ensemble, le pourcentage moyen d'augmentation pour les chalets se situe à 6,8 % et celui des maisons unifamiliales à 2,4 %. Pour ce qui est du taux de taxation municipale, il demeure inchangé pour 2019, soit 0,90 \$/100 \$ d'évaluation. Une présentation du budget vous est faite dans les pages suivantes.

### **Augmentation du salaire des élus**

Le salaire des élus n'a pas été augmenté depuis plus de 12 ans à Sainte-Émélie et comme nous l'avions indiqué lors de la campagne électorale de 2017, un ajustement salarial était souhaité. Le gouvernement fédéral a rendu imposable en 2019 la portion des allocations des élus qui était non imposable par le passé. Cela représente dans les faits une diminution de salaire pour les élus d'environ 6 %.

Afin de combler cet écart et d'augmenter la rémunération des membres du conseil de façon équitable en comparaison avec les municipalités avoisinantes de tailles semblables, le salaire des conseillers (rémunération et allocation) passera de 6 778 \$ à 8 810 \$ par année et celui du maire de 24 612 \$ à 32 256 \$ par année, ce qui représente sur le budget total annuel une augmentation de 19 890 \$.

*(suite en page suivante)*



### 150e

C'est dans moins d'un an que notre belle Émélie fêtera ses 150 ans. Le comité qui est « En route vers le 150<sup>e</sup> » travaille présentement à la programmation des festivités de 2020. Il proposera également quelques activités de financement au cours de l'année 2019. Vous pouvez visiter la page Facebook [SainteÉmélidel'Énergie aura 150 ans](#), question de suivre la vague.

### La persévérance est favorable

Les employés municipaux, le Conseil et moi-même sommes fiers de soutenir la persévérance scolaire en encourageant nos jeunes à maintenir le cap vers la réussite. Il me fait plaisir de vous annoncer que, pour une deuxième année, la municipalité a reçu son diplôme de première de classe pour son engagement à l'égard de la valorisation de l'éducation et la réussite scolaire des jeunes Lanaudois. C'est le CRÉVALE (Comité régional pour la valorisation de l'éducation) qui décerne ces reconnaissances. Je tenais à partager avec vous cet honneur, car vous êtes nombreuses et nombreux à accompagner nos jeunes dans leur cheminement scolaire. Bravo à toutes et tous de demeurer sources de soutien, de motivation et d'inspiration pour nos jeunes.

### Premiers répondants

Nous sommes heureux de vous annoncer que, depuis le 1<sup>er</sup> février, le service de premiers répondants est officiellement en fonction dans notre municipalité. Nous avons trois pompiers

qui ont reçu la formation et d'autres seront formés bientôt. Il était souhaitable d'implanter ce service afin d'offrir aux personnes victimes de malaise ou d'accident un soutien d'urgence qui peut faire la différence parfois, durant les trop longues minutes d'attente des services ambulancier.

### Réforme cadastrale

C'est depuis août dernier que la réforme cadastrale est effective sur l'ensemble de la municipalité. Je tenais à remercier les propriétaires de terrains pour leur collaboration avec la firme d'arpentage Tremblay-Laliberté. Il est possible que des erreurs se soient produites, car c'est une tâche d'envergure. Vous pouvez vérifier sur le site Infolot du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles à : <https://infolot.mern.gouv.qc.ca/>. C'est une mise à jour importante qui a permis de relever bon nombre d'irrégularités. N'hésitez pas à vous informer auprès du ministère au 1 866 226-0977 si vous avez des questions.

### CCU

Nous tenons à remercier monsieur Jocelyn Arbour qui a siégé à titre de membre du Comité consultatif en urbanisme ces huit dernières années. Celui-ci ne souhaitait pas renouveler pour un 5<sup>e</sup> mandat; nous lui souhaitons bonne continuation, de la part de toute l'équipe municipale.

*(suite en page suivante)*



## Le mot du maire (suite)

### Famille au jeu

C'est le 26 janvier dernier qu'avait lieu « Famille au jeu » organisée par le Club Optimiste. Lors de cette soirée, fut disputée la maintenant traditionnelle joute de hockey bottines entre l'équipe municipale et l'équipe du Club. La partie s'est terminée à égalité avec un pointage de 4 à 4, c'était chaud! Ce fût vraiment agréable et touchant de se retrouver sur la patinoire avec des joueuses et joueurs âgés de 4 à 75 ans. Il y avait sur la glace toutes les tranches d'âge de notre population. C'était à l'image de la société que nous souhaitons tous : de l'accompagnement à l'enfance, de l'entraide, des liens intergénérationnels, le respect des limites et différences de chacun, la reconnaissance des talents, etc. En me retrouvant au milieu de cette partie de hockey des plus amusantes, j'ai réalisé qu'il y avait sur la patinoire une micro-société dont nous devrions nous inspirer. Il y avait sur la glace notre Famille Émélinoise... et dans mon cœur beaucoup de chaleur et d'espoir.

Bien à vous,

Martin Héroux

### Heures d'ouverture

#### Bureau municipal

Lundi au vendredi  
8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

#### Bibliothèque municipale

Mardi : 17 h à 20 h  
Jeudi : 13 h 30 à 16 h 30  
Samedi : 10 h à 13 h

### Infirmière EN MILIEU RURAL

**Vous êtes âgé de plus de 55 ans?  
Vous avez besoin de soins ou de services de santé?**

#### Soins et services offerts (sur rendez-vous seulement)

- Conseils et enseignement sur l'asthme, le diabète, l'hypertension, les maladies pulmonaires (MPOC), etc.
- Réponse aux inquiétudes générales sur la santé
- Traitement de blessures mineures (plaies, brûlures, coupures)
- Suivi de la pression artérielle
- Prélèvements
- Enlèvement de points de suture ou d'agrafes
- Injections de médicaments
- Lavage d'oreilles
- Information sur les services du CLSC et les ressources communautaires
- Référence vers les ressources disponibles

#### Services gratuits

#### Pour prendre rendez-vous

Composez le  
**450 886-3861**

Centre intégré  
de santé  
et de services sociaux  
de Lanaudière

Québec







## D'où proviennent les revenus d'une municipalité?

Il existe différentes sources de revenus pour les municipalités. La première et la plus importante est la taxation sur la valeur foncière. La taxe foncière pour 2019 représente 71 % du revenu de la municipalité. Notre deuxième source de revenu est la tarification des services. Cette dernière sert à payer pour les services à l'ensemble des contribuables ou pour des services visant certains secteurs. Ce sont généralement des taxes pour les égouts, aqueduc et déneigement de secteur, enlèvement des ordures et gestion des matières recyclables.

## Les facteurs qui influencent la taxe municipale

Deux facteurs ont une grande influence sur la répartition du fardeau fiscal des contribuables. Le premier et non le moindre est le nombre de contribuables. Plus il y a de propriétés dans la municipalité, plus l'assiette fiscale est répartie entre un grand nombre de contribuables.

Le deuxième facteur important est la richesse foncière uniformisée (RFU, valeur totale de tous les immeubles taxés). La RFU permet de mesurer la capacité de générer des revenus d'une municipalité. Plus la RFU d'une municipalité est élevée, plus elle a la capacité de générer des revenus.

## Dépôt de rôle

Nous avons reçu un nouveau rôle d'évaluation cette année. Comparativement au dernier rôle d'évaluation 2016-2017-2018, l'ensemble des valeurs foncières (terrain et bâtiment) a progressé en moyenne de 2,4 % pour les maisons unifamiliales et de 6,8 % pour les chalets. Le processus pour demander une révision de l'évaluation se trouve en pages 8 et 9.

| Taxe                               | 2017 | 2018 | 2019 | Explications                                        |
|------------------------------------|------|------|------|-----------------------------------------------------|
| Épuration résidence (300)          | 117  | 117  | 124  | Augmentation des coûts d'entretien de 8 %           |
| Eau résidence — distribution (100) | 173  | 173  | 150  | Diminution des coûts pour la distribution           |
| Taxe spéciale aqueduc              | 227  | 227  | 246  | Augmentation due à la fin de la subvention du MAMOT |
| Taxe spéciale égout                | 71   | 71   | 88   | Augmentation de remboursement pour la taxe spéciale |



## VARIATION DANS LE BUDGET 2019

### Administration municipale

| 2018    | 2019    | Variation |
|---------|---------|-----------|
| 591 624 | 542 221 | -49 403   |

La diminution des dépenses du secteur Administration est due à la fin de la mise à jour de notre réforme cadastrale.

### Sécurité publique

| 2018    | 2019    | Variation |
|---------|---------|-----------|
| 328 227 | 331 069 | 2 842     |

Bien que nous ayons eu une augmentation de 6 044 \$ pour les services de la Sûreté du Québec et une augmentation de 8 000 \$ pour la formation des pompiers, nous avons pu limiter les dépenses de ce secteur à 2 842 \$.

### Loisirs et culture

| 2018    | 2019    | Variation |
|---------|---------|-----------|
| 268 545 | 308 025 | 39 480    |

L'augmentation des dépenses en loisirs et culture est principalement due aux difficultés de recrutement d'Emploi-Québec. En 2017, l'entretien de nos parcs était effectué par des employés subventionnés par Emploi-Québec. Or, pour 2018, nous n'avons pu recruter de candidats pour ces postes. Nous prévoyons encore, pour 2019, une difficulté à recruter des candidats subventionnés.

**VARIATION DANS LE BUDGET 2019 (SUITE)****Transport**

| 2018    | 2019    | Variation |
|---------|---------|-----------|
| 502 170 | 548 500 | 46 380    |

Plusieurs facteurs expliquent l'augmentation de nos dépenses en transport, notamment une augmentation de notre budget pour l'entretien des fossés, l'intégration du déneigement du chemin de la Montagne dans le fond général et l'augmentation de notre budget pour l'entretien de nos bâtiments.

**Hygiène du milieu**

| 2018    | 2019    | Variation |
|---------|---------|-----------|
| 416 975 | 376 895 | - 40 080  |

La diminution des dépenses dans ce secteur est due à une diminution du budget pour le projet compost et une diminution du coût pour l'enlèvement des matières résiduelles et du compostage.

**Santé bien-être**

| 2018 | 2019   | Variation |
|------|--------|-----------|
| 5410 | 54 938 | 49 356    |

L'augmentation des dépenses dans ce secteur s'explique par l'implantation en 2019 d'un service de premiers répondants.

## DEMANDE DE RÉVISION ADMINISTRATIVE À L'ÉGARD DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE DANS LE CADRE D'UN NOUVEAU DÉPÔT DE RÔLE

Responsabilité de l'organisme municipal responsable de l'évaluation (OMRÉ)

Mis en application depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1998, le nouveau processus de révision a été introduit dans la *Loi sur la fiscalité municipale*, il s'agit de la révision administrative. Cette révision s'exerce sous la responsabilité de l'OMRÉ mandaté à cet effet.

Bien que comportant diverses conditions et modalités pouvant s'adapter aux circonstances et aux milieux où elle est pratiquée, la révision administrative prévoit principalement que :

- l'évaluateur peut, d'office, proposer une modification au rôle;
- le contribuable peut demander une révision, moyennant le dépôt d'une somme d'argent;
- l'évaluateur doit répondre par écrit à toute demande de révision et motiver sa réponse.

Un contribuable désirant obtenir des explications sur l'évaluation municipale de son immeuble peut :

- s'inscrire à la Municipalité afin que le service d'évaluation assure le suivi de son dossier;
- téléphoner à nos bureaux au 1 800 264-5441 ou au 450-834-5441, poste 7040 (ligne directe de Montréal);
- nous transmettre une correspondance expliquant le motif de sa demande;
- prendre rendez-vous à nos bureaux;
- communiquer par courriel à [evalu@matawinie.org](mailto:evalu@matawinie.org).

# DEMANDE DE RÉVISION

Date limite pour déposer  
une demande de révision  
AVANT LE 1<sup>ER</sup> MAI 2019



## ÉVALUATION FONCIÈRE

### PROCÉDURE RELATIVE À UNE DEMANDE UNE DEMANDE DE RÉVISION

**MONTANT À JOINDRE :** Être accompagné de la somme d'argent déterminée par le règlement numéro 163-2014 de la MRC de Matawinie et applicable à l'unité d'évaluation visée.

#### DÉPÔT D'UNE DEMANDE DE RÉVISION SUR LE FORMULAIRE PRESCRIT

MONTANT DE LA SOMME (selon l'unité d'évaluation)

Le montant de la somme d'argent exigée par l'article 4 du règlement 163-2014 est fixé selon les catégories suivantes pour chaque unité d'évaluation ou lieu d'affaires.

##### ARTICLE 4 DÉPÔT D'UNE SOMME

Lors de son dépôt, une demande de révision administrative à l'égard d'un rôle d'évaluation foncière ou de valeur locative d'une municipalité du territoire de la Municipalité régionale de comté de Matawinie doit être accompagnée d'une somme d'argent déterminée selon les articles 5 et 6 du présent règlement.

##### ARTICLE 5 MONTANT DE LA SOMME

Le montant de la somme d'argent exigé par l'article 4 est fixé selon le tableau suivant :

| ÉVALUATION                                                        | MONTANT  |
|-------------------------------------------------------------------|----------|
| Inférieure ou égale à 500 000 \$                                  | 75 \$    |
| Supérieure à 500 000 \$ mais inférieure ou égale à 2 000 000 \$   | 300 \$   |
| Supérieure à 2 000 000 \$ mais inférieure ou égale à 5 000 000 \$ | 500 \$   |
| Supérieure à 5 000 000 \$                                         | 1 000 \$ |

##### ARTICLE 6 PAIEMENT DE LA SOMME

La somme exigée par l'article 4 est payable en monnaie légale ou par chèque payable en monnaie légale ou par chèque visé, mandat poste, mandat de banque ou ordre de paiement visé tiré sur une caisse d'épargne ou de crédit, à l'ordre de la Municipalité régionale de comté de Matawinie.

#### DÉLAI DE L'ÉVALUATEUR POUR RÉPONDRE À UNE DEMANDE DE RÉVISION

1. L'évaluateur doit transmettre sa réponse par écrit avant le 1<sup>er</sup> septembre 2019 (article 138.3 de la L.F.M.).
2. Le contribuable qui refuse la réponse de l'évaluateur (proposition de modification ou sans changement) peut, dans un délai de 60 jours à compter de l'expédition de cette réponse, exercer un recours devant le tribunal administratif du Québec (TAQ), portant sur les mêmes objets que la demande de révision; des frais inhérents seront applicables. Cette requête devra être déposée au greffe de la Cour du Québec. Le délai de 60 jours est un délai de rigueur.



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ÉMÉLIE-DE-L'ÉNERGIE  
460, rue de la Mairie  
Sainte-Émélie-de-l'Énergie, Québec J0K 2K0  
450-886-3823

## OFFRE D'EMPLOI

**TITRE DU POSTE :**                   **Appariteur-concierge**  
**DÉPÔT CANDIDATURE :**       Marc Morin  
**ENTRÉE EN POSTE :**           18 mars 2019  
**RÉMUNÉRATION :**           Selon la politique des conditions de travail  
**HORAIRE :**                   20 heures par semaine

### Rôle

Sous l'autorité du directeur des travaux publics, l'appariteur-concierge assure l'entretien ménager des locaux de la Municipalité (J.A.L., mairie, bureau de l'infirmière). Le candidat doit aussi être disponible sur appel pour remplacement à la voirie.

### Exigences

- Secondaire 5 ou équivalence (un atout)
- Permis de conduire valide
- Classe 3 (un atout)
- Expérience dans une fonction similaire
- Habileté manuelle

### Compétences requises

- Être habile manuellement et avoir une bonne condition physique
- Être débrouillard, responsable, minutieux et disponible

### Aptitudes

- Grande autonomie
- Sens de l'organisation du travail
- Grand sens des responsabilités

Pour déposer votre candidature, veuillez envoyer votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation, **avant le 11 mars à 13 h**, à monsieur Marc Morin : [voirie@steemelie.ca](mailto:voirie@steemelie.ca).



# Offres d'emploi

## Sainte-Émélie-de-l'Énergie

### Sauveteur, sauveteuse de plage — Plage municipale (2 postes)

#### Description de tâches

- S'assurer du respect des règlements de sécurité aquatique et des règles de plage
- Assurer en tout temps la surveillance des baigneurs
- Effectuer différentes tâches connexes, l'entretien du site et des équipements

#### Exigences

- Certificat de sauveteur national – option plage
- Autonomie, initiative et sens des responsabilités
- Être disponible du 25 juin au 28 août
- Être âgé de 16 ans et plus

**Horaire :** 1 poste à 30 h par semaine / 1 poste à 12 h par semaine

**Salaire :** 18 \$/heure

### Moniteur, monitrice de camp de jour

#### Description de tâches

- Animer les activités du camp de jour
- Assurer le respect des règlements et de la sécurité des enfants

#### Exigences

- Expérience en animation ou en loisirs
- Fiabilité, débrouillardise, leadership
- Être disponible du 26 juin au 16 août
- Être âgé de 16 ans et plus

**Horaire :** 24 h à 32 h/semaine, 7 h 30 à 17 h, du lundi au vendredi

**Salaire :** 12 \$/heure

**Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur candidature au plus tard le 10 mars 2019**

Télécopieur : 450-886-9175

Courriel : [loisirs@steemelie.ca](mailto:loisirs@steemelie.ca)

En personne : 460, rue de la Mairie, Sainte-Émélie-de-l'Énergie (Québec) J0K 2K0



## Réorganisation du service des loisirs

### Bilan

#### Fin des programmations de loisirs

La Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie, il y a de ça 4 ans, avait choisi d'investir dans une démarche en loisirs afin d'offrir une programmation de cours aux citoyens. Ainsi, les Émélinois pouvaient se prévaloir d'une offre de cours en loisirs à raison de trois programmations par année.

À la lumière du bilan des inscriptions depuis le début de l'instauration des programmations de loisirs, nous constatons que plus de la moitié des cours ont dû être annulés par manque de participants. Aussi, nous remarquons que les cours les plus populaires sont ceux dont les professeurs demeurent les mêmes au fil des saisons.

Préparer, organiser, créer, imprimer et diffuser ce document requiert plusieurs heures de travail. Devant tous ces constats, nous avons choisi de ne plus produire de programmation.

Ce changement ne signe pas les fins des cours à Sainte-Émélie. Il y a déjà des professeurs qui travaillent de manière autonome à offrir des cours aux Émélinois. Nous invitons donc les citoyens à se prévaloir de ces offres. De plus, si de nouveaux professeurs sont intéressés à offrir des cours dans nos infrastructures municipales, nous leur offrirons gratuitement nos installations.

#### Restructuration dans l'offre des événements à Sainte-Émélie-de-l'Énergie

Le calendrier des événements en loisirs à Sainte-Émélie-de-l'Énergie compte près de 10 événements par année. Encore une fois, au fil du temps, nous remarquons que la population est de moins en moins au rendez-vous lors de ces célébrations, et ce, malgré la gratuité des festivités. Le Conseil municipal a analysé l'offre actuelle et a choisi de maintenir au calendrier les événements suivants :

- La soirée de reconnaissance des bénévoles
- Le Festival Les petits bonheurs
- La Fête nationale
- Le Brunch des bâtisseurs
- Le camp de jour
- La roulotte Paul Buissonneau
- Les initiations à l'escalade

*(suite en page suivante)*



Le temps ainsi libéré permettra à la coordonnatrice des loisirs de consacrer du temps à d'autres projets.

### **Nouveaux mandats de la coordonnatrice aux loisirs**

Depuis l'automne 2018, nous travaillons sur plusieurs projets en plein air en développement économique et en communication. Ces mandats ont été confiés à la coordonnatrice aux loisirs. Cette dernière fait aussi partie du comité des festivités du 150<sup>e</sup> de Sainte-Émélie qui auront lieu en 2020.

Le Conseil demeure disponible pour toutes questions relatives à ces changements. Nous souhaitons refléter les souhaits et besoins des citoyens; soyez assurés que nous œuvrons en ce sens afin d'offrir des services qui répondent aux besoins des Émélinois et Émélinoises.



*Soirée reconnaissance des bénévoles*  
*13 avril 2019*

Salle Jean-Antoine Leprohon : 140, rue Émélie-Bolduc



## BÉNÉVOLES RECHERCHÉS



### SAINTE-ÉMÉLIE-DE-L'ÉNERGIE

23 ET 24 JUIN 2019

JOIGNEZ-VOUS À L'ÉQUIPE !

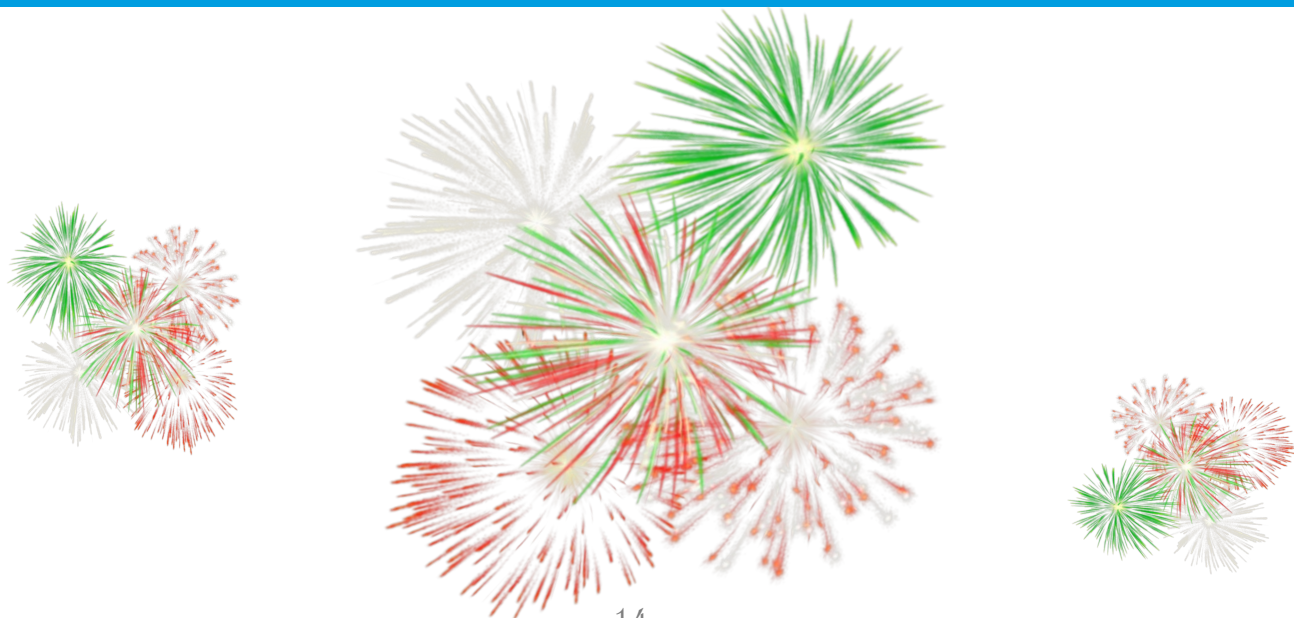
PARTAGEZ VOTRE TEMPS, VOS TALENTS ET VOTRE EXPERTISE AVEC LE COMITÉ ORGANISATEUR DE LA FÊTE NATIONALE DE SAINTE-ÉMÉLIE-DE-L'ÉNERGIE!

LA RÉUSSITE D'UN TEL ÉVÉNEMENT DÉPEND GRANDEMENT DE L'IMPLICATION DES BÉNÉVOLES ET NOUS AVONS BESOIN DE PERSONNES ENGAGÉES QUI DÉSIRENT ŒUVRER À L'ORGANISATION DE CETTE GRANDE FÊTE. QUE CE SOIT AU NIVEAU DE LA PLANIFICATION AUPRÈS DU COMITÉ ORGANISATEUR OU POUR OFFRIR VOTRE TEMPS LE JOUR DE L'ÉVÉNEMENT, FAITES-NOUS SIGNE ! 450 886-3823, P. 5 | [LOISIRS@STEEMELIE.CA](mailto:LOISIRS@STEEMELIE.CA)

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

## BÉNÉVOLES RECHERCHÉS







## Quelle belle rencontre avec le comédien Antoine Bertrand alias Louis Cyr!

Le comédien Antoine Bertrand était de passage à l'école Bernèche de St-Jean-de-Matha le 8 novembre dernier, dans le cadre d'un projet intitulé : Louis Cyr vu à travers les yeux des enfants. Il y a rencontré les élèves de 4-5-6<sup>e</sup> année des écoles de Ste-Émélie-de-l'Énergie, St-Jean-de-Matha, St-Félix-de-Valois en avant-midi; en après-midi, il s'est rendu à l'école St-Basile de St-Michel-des-Saints pour rencontrer les élèves de St-Michel-des-Saints et de St-Zénon.

Les enfants étaient tous très excités avant la rencontre. Le charme a opéré, car tous ont été étonnés par la rencontre. Certains ne voulaient plus laver la main qui avait serré celle de l'acteur. La grande générosité de l'acteur face à la relève de demain est l'une des raisons pour laquelle cette activité fut un succès.



Monsieur Antoine Bertrand et Madame Lyne Daigle devant une classe attentive.



Les élèves de l'école Ami-Soleil accompagnés de deux professeures.

Le but de ce projet est de venir en aide aux écoles. Les revenus de ce livre retourneront aux écoles. Nous concevons un livre présentant la façon dont les enfants perçoivent Louis Cyr. Mme Daigle est venue en classe présenter un diaporama au sujet d'une partie de la vie de Louis Cyr. Ainsi, elle a rencontré toutes les classes pour présenter le diaporama afin que les enfants soient prêts pour la rencontre avec Antoine Bertrand. À la suite de cette rencontre, la Maison Louis-Cyr a reçu les enfants gratuitement pour une visite guidée. La Maison Louis-Cyr est très fière d'être le partenaire principal de ce beau projet! Quelles belles rencontres avec Antoine Bertrand : des moments inoubliables qui resteront gravés dans la mémoire des élèves... et des adultes!

Merci aux écoles participantes pour votre accueil et la qualité de la préparation des élèves. Un merci tout spécial à madame Lyne Daigle des Éditions Louis Cyr pour ce beau projet et toutes nos félicitations! Finalement, un immense merci tout spécial à Antoine Bertrand pour sa grande générosité et le beau moment qu'il nous a fait vivre et qui a su faire briller les yeux des enfants.



## Jardin communautaire



Jardiniers, vous êtes invités à réserver votre parcelle



Municipalité de  
**Sainte-Émélie  
de-l'Énergie**

**LE COÛT EST DE 10 \$/PARCELLE (maximum 2 par adresse)**

Les jardiniers de la saison passée ont préséance pour choisir leur parcelle, jusqu'au 5 avril.

**POUR RÉSERVER : Angela, 450-365-4725 [environnement@steemelie.ca](mailto:environnement@steemelie.ca)**

## Retour des formations sur le compostage domestique

Pour célébrer enfin le **retour du printemps**, venez assister à la première formation de l'année portant sur le compostage domestique.

**Quand ?** Mercredi le 20 mars à 19 h

**Où ?** À la Mairie, au 460, rue de la Mairie

Pour célébrer le **Jour de la Terre**, assistez à la formation sur le compostage domestique.

**Quand ?** Mardi le 23 avril à 19 h

**Où ?** À la Mairie, au 460, rue de la Mairie



**Réserver : 450-365-4725 ou [environnement@steemelie.ca](mailto:environnement@steemelie.ca)**



### PETIT RAPPEL — PROGRAMME DE COMPOSTAGE DOMESTIQUE

Après avoir participé à une courte formation gratuite, la Municipalité vous remettra sans frais une trousse de compostage comprenant :

- 1 composteur domestique (deux modèles sont offerts)
- 1 bac de cuisine
- 1 aérateur-mélangeur à compost



## Gestion des matières résiduelles : changement de fournisseur de services

À partir du 1<sup>er</sup> mars, c'est **Services sanitaires Asselin** qui procèdera à la collecte des matières résiduelles.



Pour signaler un oubli de collecte de leur part ou toute autre anomalie, nous vous invitons à communiquer directement avec eux au 450-889-2773.

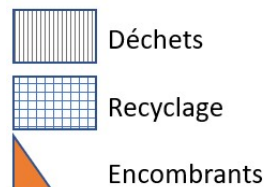


## Changement important

À partir du 7 mars, les collectes de déchets ultimes (bac noir) se feront le jeudi, en alternance avec le recyclage. Les collectes d'encombrants se feront aussi en même temps que la première collecte de déchets du mois, le jeudi.

| MARS |    |    |    |    |    |    |
|------|----|----|----|----|----|----|
| D    | L  | M  | M  | J  | V  | S  |
|      |    |    |    |    | 1  | 2  |
| 3    | 4  | 5  | 6  | 7  | 8  | 9  |
| 10   | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 |
| 17   | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 |
| 24   | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 |
| 31   |    |    |    |    |    |    |

| Avril |    |    |    |    |    |    |
|-------|----|----|----|----|----|----|
| D     | L  | M  | M  | J  | V  | S  |
|       | 1  | 2  | 3  | 4  | 5  | 6  |
| 7     | 8  | 9  | 10 | 11 | 12 | 13 |
| 14    | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 |
| 21    | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 |
| 28    | 29 | 30 |    |    |    |    |



**Rappel :** la prochaine collecte de résidus verts, qui aura lieu le 10 mai, se fera uniquement en sacs de papier brun – spécialement conçus à cet effet – ou dans des contenants en vrac. Prévoyez vos achats en conséquence!



Vous trouverez notamment les sacs de papier en quincaillerie ou dans les magasins à grande surface. La Municipalité ne fera plus preuve de tolérance à cet égard. Il est recommandé de laisser les feuilles sur place et de pratiquer le feuillicyclage ou de les ramasser pour les utiliser comme paillis ou comme matière brune dans votre composteur.



Bonjour,

Nous organisons un transport pour Moisson Lanaudière le 3<sup>e</sup> mardi du mois. Nous offrons donc du dépannage alimentaire pour les gens qui habitent à Ste-Émélie et qui en ont fait la demande au plus tard le lundi matin précédant le 3<sup>e</sup> mardi du mois. Il faut laisser vos coordonnées au 450-886-9009. Certains renseignements vous seront demandés pour être admissible.

Nous continuons à récupérer vêtements et articles de maison **en bon état**. Nous vous rappelons que le garage n'est pas ouvert en hiver. Le bonhomme à lunettes continue de venir certains jeudis.

Pour tout renseignement, laisser vos coordonnées au 450-886-9009.

Hélène Ross, secrétaire



# Moisson Lanaudière



## Le Mot du Service de Sécurité Incendie Sainte-Émélie-de-l'Énergie



Bonjour à vous Émélinois et Émélinoises,

Bien que le printemps fasse son arrivée dans quelques semaines, l'hiver, quant à lui, avec le froid et son lot de neige, amène certains problèmes pouvant affecter la sécurité incendie. Voici un rappel de quelques gestes à poser pour votre sécurité et celle de vos êtres chers.

### Déneigement des issues

Les issues d'un bâtiment doivent être dégagées pour permettre de les utiliser et d'ouvrir les portes afin d'évacuer le bâtiment en cas d'urgence. Les pompiers se servent de ces issues pour accéder au bâtiment lorsqu'il y a urgence. Surtout, pensez à aux sorties extérieures!

### Numéros civiques

Pour des raisons de sécurité civile (service de sécurité incendie, service de police, urgence santé), il est important que le numéro civique qui a été attribué par la Municipalité soit affiché de manière qu'il soit clairement visible de jour comme de soir et à partir de la voie de circulation. Il en va de votre sécurité! Prenez quelques minutes pour vérifier que votre adresse est bien visible, que ce soit sur votre boîte aux lettres ou bien sur la façade de votre maison. Cela pourrait vous sauver la vie ou celle d'un être cher.

### Ramonage des cheminées

Il est recommandé de faire ramoner sa cheminée au minimum une fois l'an afin de prévenir l'accumulation de suie. En brûlant, cette suie pourrait vous exposer à des reflux de gaz nocifs à l'intérieur de votre propriété, causer un feu de cheminée ou même être la source d'un incendie. La suie peut brûler et former de la créosote, difficile à nettoyer; cela requiert les services d'un professionnel. Le printemps peut être un bon moment pour faire ramoner votre cheminée, car les dépôts sont encore secs et donc plus faciles à déloger. Profitez de cette saison pour effectuer des vérifications ou réparations nécessaires en vue de la prochaine saison froide. Disposez toujours de vos cendres chaudes adéquatement.



**Pour plus d'informations visitez :**

<https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie/prevenir-incendie/conseils-prevention/cendres-chaudes.html>



## Le Mot du Service de Sécurité Incendie Sainte-Émélie-de-l'Énergie

### Nouveau service aux citoyens : Premiers répondants

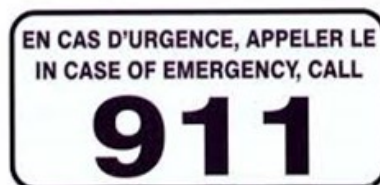


L'équipe du Service de Sécurité Incendie de Sainte-Émélie-de-l'Énergie est fière de vous annoncer que six de nos pompiers ont reçu une formation initiale et une reconnaissance des acquis menant à la certification de Premiers répondants de niveau 2. Ces pompiers Premiers répondants sont présentement en fonction sur le territoire de Sainte-Émélie-de l'Énergie.

Avec le mandat de prodiguer un soutien médical de base lors d'urgence médicale, les pompiers Premiers répondants sont en mesure d'offrir les premiers soins afin de stabiliser l'état de la personne en détresse avant l'arrivée des techniciens ambulanciers.

Avec leurs véhicules munis de gyrophares et d'équipements des intervenants, les Premiers répondants seront donc visibles pour les automobilistes et auront également une excellente visibilité auprès de la population.

C'est la centrale 911 qui détermine la nécessité de faire appel aux Premiers répondants sur le territoire. Donc, nous invitons les citoyens de Sainte-Émélie-de-l'Énergie à **composer le 911 en cas d'urgence**.



Pour terminer, nous vous souhaitons une excellente fin de saison hivernale et de belles vacances de relâche scolaire à tous et toutes! Sachez que notre équipe est toujours disponible pour répondre à vos questions.



**Service de Sécurité Incendie**  
Sainte-Émélie-de-l'Énergie  
T : 450-886-3823, poste 2  
Suivez-nous sur Facebook!





Bonjour amis(es) Optimiste,

Le club a tenu ses activités malgré notre difficile hiver. Le 26 janvier avait lieu notre activité « Famille au jeu » en collaboration avec la Municipalité. On y a tenu une partie de hockey bottine, les citoyens contre les élus municipaux ayant fini à égalité. Au même moment se déroulait une randonnée en raquettes, une marche et du patin à l'anneau de glace, le tout suivi d'une collation et d'une remise de prix de présence. Nous remercions les participants.

En janvier, notre souper du mois a eu lieu à l'auberge La Glacière. En février, nous sommes allés au restaurant chez Mykie. En mars, nous visitons l'auberge d'Émélie. En avril, nous irons dans une cabane à sucre. Surveillez nos publicités! Nous voulons remercier les commerçants pour leur accueil et leurs bons repas.

Le 2 février a eu lieu notre partie amicale de ballon balai pour les jeunes de 6 à 12 ans, organisée en collaboration avec le Gît'Enfant. Nous avons vécu un bel après-midi.

À la semaine de relâche, nous prévoyons différentes activités telles que les super-glissades St-Jean-de-Matha, le ski à Val St-Côme, la piscine à St-Gabriel et le cinéma. Des informations supplémentaires suivront dans nos publicités!

Le 27 avril, nous planifions une sortie au complexe J.C. Perreault pour assister au spectacle hommage aux légendes de Memphis.

À mettre à votre agenda :

**Le samedi 25 mai, nous organiserons notre soirée 20<sup>e</sup> anniversaire du Club.**



Le samedi 15 juin, nous ferons un souper aux homards, version « bonne franquette ». Le 22 juin, nous irons au théâtre du Vieux-Terrebonne pour assister au spectacle Broue, nouvelle édition.

Cette année encore, nous avons eu des participants à différents concours, tels que Jeunes poètes et Dictée du gouverneur. Nous voulons remercier les enseignants d'accepter de participer à nos concours, année après année.

Enfin, nous sommes en démarche avec la Municipalité pour recommencer nos mercredis vélo!

Au plaisir de vous voir en grand nombre!

Francine Hénault, présidente

450-886-5052 ou 450-917-2406

# BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



**Mardis de 17 h à 20 h**

**Jeudis de 13 h 30 à 16 h 30**

**Samedis de 10 h à 13 h**

Bonjour à tous et toutes,

Au moment de votre lecture, **nous espérons que votre nouvelle bibliothèque soit de nouveau ouverte**. Toutefois, pour en être certain, vous devrez consulter notre page Facebook ou celle des loisirs de Sainte-Émélie ou encore surveiller le panneau électronique près de l'Église.

Si vous êtes passés sur la rue Coutu, vous avez sans doute remarqué qu'il se faisait des **travaux**; effectivement, les ouvriers de la Municipalité ont travaillé très fort (et surtout très bien) afin de respecter l'échéancier qui leur avait été proposé. Merci de tout cœur à la Municipalité d'avoir approuvé ce projet, à la Direction de l'avoir planifié avec nous et à Monsieur Morin et son équipe.

Il y aura, à la mi-mars, une **ouverture officielle** de ce beau projet, mais encore une fois, vous devrez consulter les sources énumérées ci-haut pour la date exacte.

Pendant la fermeture, il y a eu malgré tout un **échange de livres**; donc ,vous avez de beaux lieux à explorer ainsi que du nouveau matériel à consulter.

Nous planifions toujours une **plage d'ouverture additionnelle**. Encore une fois, surveillez nos communications sur Facebook et sur le panneau électronique.

Au plaisir de vous revoir à votre bibliothèque,  
France Conochie, coordinatrice



Bonjour à tous et toutes,

*Chanson de Gilles Vigneault : Mon pays ce n'est pas un pays, c'est l'hiver  
Mon chemin ce n'est pas un chemin, c'est la neige.*

C'est que nous subissons à Ste-Émélie en janvier et février : neige, neige, froid, froid, déneigement et toiture, rhume et grippe. Mais nous sommes faits forts pour traverser cette période. Le printemps va ouvrir ses portes pour nous soulager, tout en espérant que la fonte de la neige soit lente (soleil).

Pour vous réconforter et prendre de l'énergie, la FADOQ organise toujours les mêmes activités durant le mois :

**Samedi du mois, 2 mars et 6 avril** : Pratique de danse; à 19 h 30 avec Francine Gagné, dépendant du nombre de personnes, sinon il y aura annulation.

**Le 1<sup>er</sup> jeudi du mois, 7 mars et 4 avril** : Soirée bingo; venez en grand nombre, plusieurs places sont disponibles.

**Le 2<sup>e</sup> jeudi du mois, 14 mars et 11 avril** : Souper du mois; avec service de traiteur et danse à 18 h. Pour membres 20 \$ et non-membres 23 \$.

**Le 3<sup>e</sup> jeudi du mois, 21 mars et 18 avril** : Les sacs de sable à 19 h.

**Le 4<sup>e</sup> jeudi du mois, 28 mars et 25 avril** : La pétanque intérieure à 19 h, pour membres seulement.

**Mercredi de danse** : Danse en ligne avec Francine Gagné; à 18 h, niveau 1, et à 19 h, niveau 2-3. Pour membres et non-membres.

Nous vous souhaitons de joyeuses Pâques, le 21 avril. Amour et paix.

|                                           |                    |                                        |
|-------------------------------------------|--------------------|----------------------------------------|
| Pour information auprès de votre comité : | François Labelle   | 450-886-5344 (absent en mars)          |
|                                           | Louise Durand      | 450-886-3149 (absent en mars)          |
|                                           | Francine Hénault   | 450-886-5052 (réservation pour souper) |
|                                           | Martine Charest    | 450-835-7876 (danse en mars)           |
|                                           | P. P. Deschênes    | 450-886-2016 (pétanque)                |
|                                           | Monique Thériault  | 450-886-3685                           |
|                                           | Aimé- Paul Gervais | 450-886-2088                           |

Bienvenue aux nouveaux membres, n'oubliez pas que votre carte peut vous faire économiser dans différents commerces, servez-vous-en \$\$\$.

Nous sommes 220 membres à Ste-Émélie, au sein d'un réseau national de 500 000 membres de la FADOQ. Félicitations!

Bien à vous,  
Pierre Paul Deschênes, secrétaire



## SERVICE D'IMPÔT BÉNÉVOLE

**Impôt gratuit** pour personnes seules avec un revenu annuel de 25 000 \$ et moins, pour couples avec un revenu de 30 000 \$ et moins, 2 000 \$ de plus par personne à charge.

**Nous n'acceptons pas** : personne décédée, faillite, travailleur autonome, revenus de location, dépenses d'emploi, gains en capitaux.

**Des cliniques sur place** auront lieu les jeudi 7 et 21 mars et les 4, 18 et 25 avril 2019, de 10 à 18 heures. Sur rendez-vous seulement. Il est aussi possible de déposer vos documents et revenir les chercher plus tard lorsque les impôts sont complétés.

**Un seul lieu** : 800, route 343 (rue principale), St-Alphonse-Rodriguez. C'est le bâtiment à gauche du marché Métro, la porte de côté.

**Pour rendez-vous** : Magdeleine Loiselle au 514-863-0591, ou François Gaudet au 450-365-7016.

## L'ÉCHO

### Dates de tombée des prochaines parutions

Le 10 avril pour la parution de mai-juin 2019

Le 10 juin pour la parution de juillet-août 2019

- Aucuns frais pour les OBNL de Sainte-Émélie-de-l'Énergie
- Une page maximum

### Par courriel seulement

- Les textes non reçus par courriel ne seront pas publiés.
- Martine Pinard : 450 886-3823, poste 8  
comptes@steemelie.ca
- L'article publié peut différer de l'original pour des raisons de mise en page.

### Tarifs actuellement en cours (en révision)

|                                  |        |
|----------------------------------|--------|
| Carte professionnelle            | 25 \$  |
| 1/4 page                         | 50 \$  |
| 1/2 page                         | 70 \$  |
| 1 page                           | 100 \$ |
| Carte professionnelle pour un an | 100 \$ |



# SHEM

Société d'horticulture  
et d'écologie de la  
Matawinie

Retrouvez-nous sur



Site web :  
shmatawinie.fsheq.org



Crédit photo :  
Marie Josée Pepin

## Conférences 2019

6925, rue Principale, St-Damien à 19h

- |                            |                                                                               |
|----------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|
| <b>1<sup>er</sup> mars</b> | Produits forestiers non ligneux sauvages comestibles<br><b>Yvan Perreault</b> |
| <b>15 mars</b>             | Fines herbes et fleurs comestibles<br><b>Hélène Baril</b>                     |
| <b>19 avril</b>            | Roses et clématites, des plantes compagnons<br><b>André Poliquin</b>          |
| <b>17 mai</b>              | Rajeunir ses plates-bandes<br><b>Louis St-Hilaire</b>                         |
| <b>21 juin</b>             | Cultures des petits fruits<br><b>Julie Boudreau</b>                           |
| <b>20 septembre</b>        | Taille des arbres et arbustes et conseils d'achat<br><b>Patrick Fafard</b>    |
| <b>18 octobre</b>          | Décors de Noël intérieurs et extérieurs<br><b>Madame Claude Gauthier</b>      |

Carte annuelle de membre 15 \$ - 25 \$ couple, (disponible lors des conférences)

Information : 450 835-9457

Non-membre 5 \$ pour assister à une conférence

## Bienvenue à tous





**La fibre optique est arrivée!**

**Profitez d'un TRIO**

- Internet 50 Mbit/s
- Appels illimités Québec
- Télévision numérique HD
- Routeur ELPC inclus!

**100 \$/mois**

**1 888 335-3572**

**ou**

**[www.steemeliedelenergie.com](http://www.steemeliedelenergie.com)**

Certaines conditions s'appliquent, là où le service par fibre optique de ELPC est disponible. Installation en sus.



## Bourses d'études Desjardins – Appel de candidatures 2019

La Fondation Desjardins lance une nouvelle plateforme de gestion des bourses d'études qui permet de promouvoir un seul appel de candidatures dans tout le réseau. En s'inscrivant par cette nouvelle plateforme, votre inscription sera valide pour une demande de bourses d'études à la Fondation et à votre caisse, et ce, en une seule étape.

### L'appel de candidatures 2019 se déroulera du 1<sup>er</sup> au 31 mars 2019

Nous invitons tous nos membres étudiants à s'inscrire sur la plateforme dès que celle-ci sera lancée. De plus amples informations seront disponibles auprès de nos employés suite au lancement ainsi que sur notre page Facebook et notre site internet. C'est un rendez-vous!



### Les bourses d'études de la Fondation Desjardins

La Fondation offre des bourses d'études aux membres Desjardins, à tous les niveaux postsecondaires, peu importe le domaine d'études, avec des montants variant entre 1 000 \$ et 10 000 \$. Environ 500 bourses d'études seront remises par la Fondation en 2019.

---

## Assemblée générale annuelle 2019

À noter : votre assemblée générale annuelle aura lieu le **mardi 23 avril prochain à 19 h au Centre Marcel Thériault, à Saint-Côme.**

Nous vous attendons en grand nombre.



**Desjardins**

Caisse du Nord de Lanaudière

---

**Une question ou un besoin d'information? Trois moyens de nous joindre :**

Dans l'un de nos points de service

450 886-3843



@caisseNorddeLanaudiere

# VOTRE PUBLICITÉ ICI

Pour plus de détails,  
voir la page 24



**Desjardins**

Caisse du Nord de Lanaudière

Une question ou un besoin d'information?

Trois moyens de nous joindre :

Centre de service Sainte-Émélie-de-l'Énergie  
480, rue Desrosiers, Sainte-Émélie-de-l'Énergie (Québec)  
J0K 2K0

450 886-3843



@caisseNorddeLanaudiere



**1 450-898-2834**

|             |                         |              |
|-------------|-------------------------|--------------|
| Conception  | Arrêt planifié          | Installation |
| Fabrication | Soudure acier/aluminium | Unité mobile |
| Usinage     | Déménagement industriel | Déneigement  |

## IMPÔTS — PARTICULIERS

Vous avez besoin d'aide pour vos impôts, me contacter :

Carmelle Tessier  
510, rue Leprohon  
Sainte-Émélie-de-l'Énergie  
450-886-9929

Accréditée par les gouvernements  
Impôts préparés et envoyés par Internet



**Robert Dufault**  
Représentant en assurance contre  
la maladie ou les accidents

La Capitale sécurité financière  
Cabinet en assurance de personnes

rdufault@pennrep.com

robertdufault.com

**La Capitale**

Cell. : 438 391-2453  
1 855 443-8585  
Télec. : 450 443-4395

7005, boulevard Taschereau  
Bureau 260  
Brossard (Québec) J4Z 1A7

Faites nous confiance  
pour un travail  
professionnel

Nous délimitons  
l'espace à déneiger

Stationnement & Toiture  
Résidentiel & Commercial

Sylvain Arbour 450 886-5350  
Christopher Arbour 450 898-5424

- Rénovation générale
- Résidentiel
- Commercial
- Maison neuve
- Toiture de bardeau

Sylvain Arbour, propriétaire  
20, ch du Domaine de l'Érable,  
Sainte-Émélie-de-l'Énergie J0K 2K0

RBQ 5711-6501-01  
Tél : 450 886-5350  
Fax : 450 886-2403